conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B**

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR/FR 12.07.2022

Date de la première version publiée:

26.11.2020

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Yachtcare Kit de Réparation Epoxy - Comp. B

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Durcisseur

mélange

Restrictions d'emploi recom- :

mandées

Utilisation industrielle, utilisation professionnelle, utilisation par

le public

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

SOLOPLAST-VOSSCHEMIE

37, Rue du Pré Didier Tél.: 04 76 75 42 38 Fax: 04 76 56 14 49 ΖI 38120 FONTANIL-CORNILLON E-Mail: info@soloplast.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

INRS/ORFILA: Tél: 01 45 42 59 59 http://www.centres-antipoison.net

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 FR/FR 1.3

12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B H314: Provoque de graves brûlures de la peau et

de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger à long terme (chronique) pour le

milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, en-

traîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H302 Nocif en cas d'ingestion.

> Provoque de graves brûlures de la peau et de graves H314

lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée. H317

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des H412

effets néfastes à long terme.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposi-Conseils de prudence

tion le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. P261

Éviter le rejet dans l'environnement. P273

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vê-

tements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR 12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

#### Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with Bisphenol A diglycidyl ether homopolymer m-phénylenebis(methylamine)

4,4'-Isopropylidènediphénol, produits de réactions oligomériques avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, mphénylenebis(methylamine)

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange

Composants

Nom Chimique	NoCAS	Classification	Concentration
·	NoCE		(% w/w)
	NoIndex		, ,
	Numéro d'enregistre-		

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B**

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR Date de la première version publiée:

26.11.2020

	ment		
alcool benzylique	100-51-6 202-859-9 603-057-00-5 01-2119492630-38	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319  Estimation de la toxi-	>= 25 - <= 50
		cité aiguë  Toxicité aiguë par	
		voie orale: 1.620 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (pous- sières/brouillard): 4,178 mg/l	
3-aminométhyl-3,5,5- triméthylcyclohexylamine	2855-13-2 220-666-8 612-067-00-9 01-2119514687-32	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 25 - <= 50
		Limite de concentra- tion spécifique Skin Sens. 1A; H317 >= 0,001 %	
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 1.030 mg/kg Toxicité aiguë par voie cutanée: 1.100 mg/kg	
Cyclohexanemethanamine, 5- amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with Bisphenol A diglyci- dyl ether homopolymer	68609-08-5 614-657-1	Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318	>= 25 - <= 50
2,4,6- tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2 202-013-9 603-069-00-0 01-2119560597-27	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318	>= 2,5 - <= 10
acide salicylique	69-72-7 200-712-3 607-732-00-5 01-2119486984-17	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Repr. 2; H361d	>= 1 - < 3

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B**

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR Date de la première version publiée:

26.11.2020

		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 891 mg/kg	
m-phénylenebis(methylamine)	1477-55-0 216-032-5 01-2119480150-50	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 1 - < 2,5
		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale: 930 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (pous- sières/brouillard): 1,34 mg/l	
4,4'-Isopropylidènediphénol, pro- duits de réactions oligomériques avec le 1-chloro-2,3- époxypropane, mphénylene- bis(methylamine)	113930-69-1 500-302-7 REACH Annex V No.4	Acute Tox. 4; H302 Skin Sens. 1B; H317 ————————————————————————————————————	>= 1 - < 2,5
		Toxicité aiguë par voie orale: 1.000 mg/kg	

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Le secouriste doit se protéger.

Eloigner du lieu d'exposition, coucher.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

minés.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du

savon.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### **YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B**

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR 12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous

les paupières. Pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Protéger l'oeil intact.

Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche.

Ne PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Nocif en cas d'ingestion.

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux.

Provoque de graves brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre sèche Pulvérisateur d'eau

Moyens d'extinction inappro-

priés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas

de feu.

Produits de combustion dan-

gereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures

imbrûlés (fumée). Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des

vêtements de protection.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR 12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

∕ıgueur.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits

clos.

Enlever toute source d'ignition.

Ne pas fumer.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et

des douches de sécurité sont proches des emplacements des

postes de travail.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité.

Porter un équipement de protection individuel.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR 12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de

stockage.

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équi-

pement à l'épreuve d'une explosion.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter une expo-

sition directe au soleil.

Précautions pour le stockage :

en commun

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
m- phénylene- bis(methylamine)	1477-55-0	VLCT (VLE)	0,1 mg/m3	FR VLE
	Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives			

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposi- tion	Effets potentiels sur la santé	Valeur
	1		10. 00	
alcool benzylique	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets	22 mg/m3
			systémiques	
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé-	110 mg/m3
			miques	
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	8 mg/kg
		peau	systémiques	
	Travailleurs	Contact avec la	Aigu - effets systé-	40 mg/kg
		peau	miques	
	Consomma-	Inhalation	Long terme - effets	5,4 mg/m3

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B**

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR Date de la première version publiée:

26.11.2020

	teurs		systémiques	1
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	27 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systé- miques	20 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	4 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Aigu - effets systé- miques	20 mg/kg
3-aminométhyl-3,5,5- triméthylcyclohexyla- mine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux, Aigu - effets locaux	0,073 mg/m3
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,526 mg/kg
acide salicylique	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques, Long terme - effets locaux	5 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2,3 mg/kg
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	4 mg/m3
	Consomma- teurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	1 mg/kg
	Consomma- teurs	Oral(e)	Aigu - effets systé- miques	4 mg/kg

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
alcool benzylique	Eau douce	1 mg/l
	Eau de mer	0,1 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	39 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,27 mg/kg
	Sédiment marin	0,527 mg/kg
3-aminométhyl-3,5,5- triméthylcyclohexylamine	Eau douce	0,06 mg/l
	Eau de mer	0,006 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	3,18 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,784 mg/kg
	Sédiment marin	0,578 mg/kg
	Sol	1,121 mg/kg
acide salicylique	Eau douce	0,2 mg/l
	Eau de mer	0,02 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	162 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,42 mg/kg
	Sédiment marin	0,142 mg/kg
	Sol	0,166 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR 12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à

I'EN166

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : > 480 min Épaisseur du gant : >= 0,4 MM Directive : DIN EN 374 Indice de protection : Classe 6

Matériel : PVC
Délai de rupture : > 480 min
Épaisseur du gant : >= 0,5 MM
Directive : DIN EN 374
Indice de protection : Classe 6

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre

signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements de protection appropriés, par ex. en coton ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur.

Vêtements de protection à manches longues

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Protection respiratoire : Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter

les valeurs limites d'exposition professionnelle.

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des

masques appropriés et agréés.

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs orga-

niques (A-P)

Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des

douches de sécurité soient situés à proximité du poste de

travail.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Suivre le protocole de protection de la peau. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022

12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Sol : Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : liquide

Couleur : jaune clair

Odeur : type amine

Point de fusion/point de con-

FR/FR

gélation

1.3

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

: > 200 °C

Limite d'explosivité, supé-

rieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

13 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

1,2 % (v)

Point d'éclair : > 100 °C

Température d'auto-

inflammabilité

380°C

pH : non déterminé substance / du mélange est non-soluble (dans

l'eau)

Viscosité

Viscosité, dynamique : 700 mPa.s (25 °C)

Méthode: ISO 3219

Viscosité, cinématique : non déterminé

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : non miscible

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Donnée non disponible

Pression de vapeur : 0,1 hPa (20 °C)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR 12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

201111202

Densité : 1,04 gcm3 (23 °C)

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition en utilisation conforme.

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Incompatible avec des acides et des bases.

Incompatible avec des agents oxydants.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des acides et des bases.

Incompatible avec des agents oxydants.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

Oxydes d'azote (NOx)

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1.545 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### **YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B**

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 FR/FR 12.07.2022 1.3

Date de la première version publiée:

26.11.2020

Toxicité aiguë par voie cuta-

Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

alcool benzylique:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 oral (Rat, mâle): 1.620 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 1.620 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat): > 4,178 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Estimation de la toxicité aiguë: 4,178 mg/l Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cuta-

DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Toxicité aiguë par voie orale Estimation de la toxicité aiguë: 1.030 mg/kg

Méthode: Estimation de la toxicité aiguë conformément au

Règlement (CE) No. 1272/2008

DL50 oral (Rat): 1.030 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat): > 5,01 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg

Méthode: Avis d'expert

Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with Bisphenol A diglycidyl ether homopolymer:

Toxicité aiguë par voie orale Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 FR/FR 1.3

12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

acide salicylique:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 oral (Rat): 891 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Estimation de la toxicité aiguë: 891 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

LCLo (Rat): > 0,7 mg/l Toxicité aiguë par inhalation

> Durée d'exposition: 7 h Atmosphère de test: vapeur

Méthode: OCDE ligne directrice 412

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxi-

cité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402

m-phénylenebis(methylamine):

Toxicité aiguë par voie orale DL50 oral (Rat): 930 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Estimation de la toxicité aiguë: 930 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat): 1,34 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Estimation de la toxicité aiguë: 1,34 mg/l Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cuta-

DL50 dermal (Rat): > 3.100 mg/kg

4,4'-Isopropylidènediphénol, produits de réactions oligomériques avec le 1-chloro-2,3époxypropane, mphénylenebis(methylamine):

Toxicité aiguë par voie orale DL50: 1.000 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë: 1.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Composants:

Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with Bisphenol A diglycidyl ether homopolymer:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR 12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Résultat : Corrosif, catégorie 1C - réactions observées à la suite d'une

exposition de une à quatre heures et d'une période d'observa-

tion allant jusqu'à 14 jours.

Remarques : Irritation/corrosion aiguë de la peau

m-phénylenebis(methylamine):

Evaluation : Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

**Composants:** 

alcool benzylique:

Résultat : Irritation modérée des yeux

Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with Bisphenol A

diglycidyl ether homopolymer:

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

acide salicylique:

Résultat : Effets irréversibles sur les yeux

m-phénylenebis(methylamine):

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:** 

m-phénylenebis(methylamine):

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

4,4'-lsopropylidènediphénol, produits de réactions oligomériques avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, mphénylenebis(methylamine):

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 FR/FR 12.07.2022 1.3

Date de la première version publiée:

26.11.2020

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### acide salicylique:

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus.

- Evaluation

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

#### **Composants:**

#### alcool benzylique:

Toxicité pour les poissons CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 460 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquaCE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 230 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 FR/FR 12.07.2022 Date de la première version publiée: 1.3

26.11.2020

Méthode: OCDE Ligne directrice 202 tiques

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 500

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 51 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie ) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Toxicité pour les poissons CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 110 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.1

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 23 mg/l

Point final: Immobilisation Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 50 mg/l

Point final: Taux de croissance

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3

Toxicité pour les microorga-

nismes

EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):

1.120 mg/l

NOEC: 3 mg/l

Durée d'exposition: 18 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

Durée d'exposition: 21 ir

tiques (Toxicité chronique) Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with Bisphenol A diglycidyl ether homopolymer:

**Évaluation Ecotoxicologique** 

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique con-

nu.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique con-

nu.

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Toxicité pour les poissons CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 175 mg/l

> Point final: mortalité Durée d'exposition: 96 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3

FR/FR 12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CL50 (Palaeomonetes vulgaris (Crevette d'eau douce)): 718

mg/l

Point final: mortalité Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 84 mg/l

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

**Évaluation Ecotoxicologique** 

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique con-

nu.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique con-

acide salicylique:

Toxicité pour les poissons CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 1.370

mg/l

Point final: mortalité Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 870 mg/l

Point final: Immobilisation Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorga-

nismes

CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)):

500 mg/l

Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 16 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques (Toxicité chronique)

NOEC: 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

m-phénylenebis(methylamine):

Toxicité pour les poissons CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): 87,6 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 FR/FR 12.07.2022 Date de la première version publiée: 1.3

26.11.2020

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 15,2 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquaNOEC: 4,7 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie ) tiques (Toxicité chronique)

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

4,4'-Isopropylidènediphénol, produits de réactions oligomériques avec le 1-chloro-2,3époxypropane, mphénylenebis(methylamine):

**Évaluation Ecotoxicologique** 

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique con-

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique con-

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Biodégradabilité Biodégradation: 8 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-A

m-phénylenebis(methylamine):

Biodégradabilité Résultat: Pas rapidement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Composants:** 

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Coefficient de partage: nlog Pow: 0,99 (23 °C)

octanol/eau pH: 6,34

Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with Bisphenol A diglycidyl ether homopolymer:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### **YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B**

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR 12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 2,36 (20 °C)

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: -0,66 (21,5 °C)

acide salicylique:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 2,25 (25 °C)

m-phénylenebis(methylamine):

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

log Pow: 0,18 (25 °C)

Méthode: OCDE ligne directrice 107

4,4'-lsopropylidènediphénol, produits de réactions oligomériques avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, mphénylenebis(methylamine):

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 3,6 (25 °C)

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:** 

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:** 

Information écologique sup-

plémentaire

Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 FR/FR 12.07.2022 Date de la première version publiée: 1.3

26.11.2020

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Produit** Ne pas mélanger les flux de déchets lors de la collecte.

ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux

ou spéciaux.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés Eliminer comme produit non utilisé.

Code des déchets Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

07 02 08, autres résidus de réaction et résidus de distillation

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN UN 2735 **ADR** UN 2735 RID UN 2735 **IMDG** UN 2735 **IATA** UN 2735

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.

(3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with bisphenol A diglycidyl ether homopolymer, 2,4,6-

tris(diméthylaminométhyl)phénol)

**ADR** AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.

> (3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with bisphenol A diglycidyl ether homopolymer, 2,4,6-

tris(diméthylaminométhyl)phénol)

**RID** AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.

> (3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with bisphenol A diglycidyl ether homopolymer, 2,4,6-

tris(diméthylaminométhyl)phénol)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR 12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

**IMDG** : AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

(3-aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine, Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with bisphenol A diglycidyl ether homopolymer, 2,4,6-

tris(dimethylaminomethyl)phenol)

**IATA** : Amines, liquid, corrosive, n.o.s.

(3-aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine, Cyclohexanemethanamine, 5-amino-1,3,3-trimethyl-, reaction products with bisphenol A diglycidyl ether homopolymer, 2,4,6-

tris(dimethylaminomethyl)phenol)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 8
ADR : 8
RID : 8
IMDG : 8
IATA : 8

### 14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : C7
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes : 8

**ADR** 

Groupe d'emballage : III
Code de classification : C7
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes : 8
Code de restriction en tun- : (E)
nels

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : C7
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes : 8

**IMDG** 

Groupe d'emballage : III Étiquettes : 8 EmS Code : F-A, S-B

IATA (Cargo)

Instructions de conditionne : 856

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 FR/FR 12.07.2022 1.3

Date de la première version publiée:

26.11.2020

ment (avion cargo)

Instruction d' emballage (LQ) Y841 Groupe d'emballage Ш Étiquettes Corrosive

IATA (Passager)

Instructions de conditionne-852 ment (avion de ligne) Instruction d'emballage (LQ) Y841 Groupe d'emballage Ш

Étiquettes Corrosive

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnenon

ment **ADR** 

Dangereux pour l'environne-

RID

Dangereux pour l'environne-

non

ment **IMDG** 

Polluant marin non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 3

alcool benzylique (Numéro sur la

liste 3) 2,4,6-

tris(diméthylaminométhyl)phénol (Numéro sur la liste 3)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 FR/FR 12.07.2022 Date de la première version publiée: 1.3

26.11.2020

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Non applicable

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances

qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants

organiques persistants (refonte)

Non applicable

Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impli-

quant des substances dangereuses.

Maladies Professionnelles

: 84, 49 bis, 51

(R-461-3, France)

cée (R4624-18)

Surveillance médicale renfor- : Le produit n'a pas de propriétés CMR

#### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte complet pour phrase H

H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif par inhalation. H332

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



### YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR 12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Eye Irrit. : Irritation oculaire

Repr. : Toxicité pour la reproduction

Skin Corr. : Corrosion cutanée Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chi-

migues en France (INRS)

FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation: DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence: ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de re- cherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale: ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des pro- duits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement. l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règle- ment concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI -Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle tech- nique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN -Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



# **YACHTCARE - KIT DE REPARATION EPOXY - Composant B**

Version Date de révision: Date de dernière parution: 11.07.2022 1.3 FR / FR 12.07.2022 Date de la première version publiée:

26.11.2020

#### Information supplémentaire

### Classification du mélange: Procédure de classification:

Acute Tox. 4	H302	Méthode de calcul
Skin Corr. 1B	H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, trans- port, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé- ment désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR/FR